

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à 18h00,

OBJET
Comptes administratifs 2022
(Point n°1)
D 23-014

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame PHILIPPEAUX, Présidente.

Etaient présents : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX, Mme Anne-Marie VAN VEEN, Mr Francis NICAISE, Mme Christine DAVID, Mme Christelle DOUIS, Mme Françoise KLEFFERT, Mr François GERNIER, Mr Jean MONTIER, Mme Fabienne AUDOUARD, Mme Christelle CHENEGRIN, Mme Stéphanie LAVALT.

Date de Convocation :
7 juin 2023

Absents excusés : Mr François DOUIS, Mme Gisèle MANCEL, Mme Agnès FERAY, Mme Françoise HECQUET, Mme Isabelle VIVIER.

Date d'affichage :
22 juin 2023

Madame LODS est désignée secrétaire de séance.
Monsieur François DOUIS a donné pouvoir à Madame Christelle DOUIS

Nombre de membres
En exercice : 16

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie VAN VEEN, vice-présidente du CCAS délibérant sur les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe de l'exercice 2022 dressés par Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX, présidente du CCAS, Après s'être fait présenté le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget principal et le budget annexe,

Présents :
10 présents jusqu'au point n° 2
11 présents à partir du point n° 3
Votants :
11 votants jusqu'au point n° 2
12 votants à partir du point n° 3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif du budget principal et du budget annexe du SAAD,

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les écritures du Comptable du Trésor Public relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils figurent dans les documents présentés,

ADOpte le Compte Administratif du budget principal et du budget annexe

AUTORISE Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Madame la Présidente s'étant retiré au moment du vote

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	10			

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

LA PRESIDENTE DU C.C.A.S.

Anne-Marie PHILIPPEAUX

